



**Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 5 août 2023 de l'Association de  
défense et d'information des Propriétaires des parcs La Grière - Clémenceau  
(APGCLEM)**

Chers Adhérents,

C'est avec plaisir que nous vous accueillons dans les locaux de la PEP 86, pour tenir l'assemblée Générale annuelle de notre association des copropriétaires Parcs La Grière Clémenceau, en raison de la météo ne permettant pas de la tenir en plein air à La Chapelle de La Grière, comme initialement prévu. Nous remercions le directeur de la PEP d'avoir bien voulu nous accueillir.

\*\*\*\*\*

Notre président, François Macé, ouvre la séance vers 16h15, en adressant ses souhaits de bienvenue et ses remerciements à l'assistance venue nombreuse

Il rappelle l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral de l'année 2022 – Quitus.
- Rapport financier de l'année 2022 – Quitus – Cotisations 2023
- Élection des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses.

Conformément à nos statuts, seuls les membres à jour de leur cotisation pour l'année en cours peuvent statutairement participer à l'assemblée générale.

A ce jour, nous comptons 103 membres cotisants, dont 82 membres présents ou représentés, le quorum de 50% étant atteint.

Le Président présente les membres du bureau, Dominique Le Gac, secrétaire, et Eric Bronner, vice-président, et Mathieu Dexmier, trésorier, qui l'ont épaulé au cours de cette année, et qui l'assisteront pour le bon déroulement de cette assemblée.

### **1 – Rapport moral**

Depuis notre dernière AG, notre conseil d'administration s'est réuni 3 fois pour organiser et faire le point sur l'actualité de nos parcs afin de prendre les décisions nécessaires à la vie de l'association.

Pour cette 2<sup>ème</sup> année du nouveau conseil et bureau, il a été décidé pour l'animation et l'organisation du Conseil, de créer 4 commissions :

- Une commission Communication (site internet, newsletter, adhésion)
- Une commission projets
- Une commission secrétariat en charge notamment du site internet
- Une commission organisation, animation AG

Ces différentes commissions ont travaillé et permis au Bureau d'engager les réalisations suivantes :

1-Site internet : nous avons revu avec notre fournisseur DGT Concept la conception de notre site Internet pour que vous puissiez à chaque visite

- Visualiser immédiatement les dernières informations ou articles
- Retrouver les photos récentes publiées sur le site
- Retrouver les newsletter et les informations sur notre AG annuelle (convocation, PV,... )
- Poser vos questions

Nous pensons que ce site est désormais plus convivial et nous avons intégré un compteur qui nous permet de suivre le nombre de visiteurs du site.

2-Projets : la commission a proposé 2 projets à mettre en œuvre pour les adhérents de notre association :

- Un nichoir à mésange proposé par notre administrateur Grégoire Lamy, fabriqué par son entreprise TransBois, et permettant d'abriter des mésanges charbonnières qui mangent les larves de chenilles processionnaires. Nous vous présentons ces nichoirs que nous vous proposons à l'achat pour 10€ pour un prix de revient de 20€, soit une participation de 50% aux membres de notre association.

Pour les acheter, après l'AG un stand animé par notre trésorier vous permettra de récupérer, soit un nichoir disponible, soit un bon d'enlèvement au 71 avenue des tulipes.

Quelques infos données par Greg :

Bois : Douglas auvergnat à 30 kms de l'usine Transbois à Briourde (Haute Loire) , chutes valorisées, Vis inoxydable, charnières en inoxydable pour nettoyage, à vider chaque année sinon ils ne reviennent pas. A installer vis sur pins ou support ou corde. Orientation Sud Est ; mettre un peu de gras à l'hiver pour les attirer pas en mettre après au printemps. (Mésanges charbonnières) Suivi de l'installation proposé par Greg : proposition d'un compte Instagram pour traçabilité , photo installation et suivi dans le temps .

- Boîtes à livres : Sur une idée de Wibol Sarre, membre de la commission projets, nous avons décidé après avis favorable de la Mairie, d'installer 2 boîtes à livres pour nos riverains : Une place des Camélias, et une autre sur le rond-point à côté de La Chapelle dans le Parc de la Grière. Les services techniques de la Mairie nous ont apporté leur concours en réalisant la dalle pour scellement

Fabriquées par la société PICBOIS 79, dossier suivi par Eric, livrées récemment, elles seront installées vers la mi-août et chacun pourra à la fois les garnir et emprunter des livres.

3-Paiement des cotisations : Notre trésorier proposé désormais de régler vos cotisations directement en quelques clics avec votre carte bancaire, par l'intermédiaire de HelloAsso, via l'activation du QRCode que vous trouverez sur vos appels de cotisations. Ceci répond à la demande de membres et faible usage désormais des chèques.

4-Newsletter : Nous avons publié 2 Newsletter : décembre et juin. Elles sont envoyées par mail à tous les adhérents pour lesquels nous avons des adresses à jour et publiées sur le site internet de l'association

Nous avons reçu également sur notre boîte mail : contact.apgcllem@gmail.com, des questions de propriétaires auxquelles nous avons apporté des réponses, ou les avons porté à l'attention de la municipalité.

Par ailleurs, nous avons participé aux réunions de coordination des Parcs, organisée par la Mairie, et Dominique, notre secrétaire va nous donner les principaux points abordés lors de la réunion du 6 juillet dernier :

- Axe partagé avenue des tulipes: panneau non réglementaire sera installé
- Stops pistes cyclables à refaire

- Ordures ménagères : Un plan de réduction des déchets et changement de mode de facturation selon les enlèvements et non au forfait comme actuellement.
- Enquête en cours, selon dossier remis dans vos boites à lettres (répondre absolument)
- Mise en conformité des bacs d'ordures ménagères et réception carte d'ordures ménagères à partir de novembre 2023
- Carte d'accès déchèterie obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024
- Mise en place de la nouvelle taxation en 2025, redevance incitative par comptabilisation des levées d'ordures ménagères et nombre de passage en déchèterie

Nous avons envoyé à Monsieur le Maire une première liste de questions sur les sujets qui vous concernent et que vous aurez la possibilité de compléter:

- Circulation avenues de nos parcs, et prioritairement avenue des tulipes : pour sensibiliser les automobilistes à cet axe partagé avec piétons et voitures, marquage au sol ou panneaux ?
- Planning de réfection de l'enrobé des rues et avenues de nos parcs La Grière Clémenceau (mimosas notamment, très dégradée)
- relève des poubelles Avenue Clémenceau en sens unique en venant de l'impasse des fleurs
- Evolution des taxes ordures ménagères, suite à enquête reçue de la communauté de communes
- Dossier Super U : où en est le permis de construire ? Date de début et fin de travaux prévus, plan de circulation
- Evolution taxes foncières et taxes d'habitation sur la commune
- autres questions à l'initiative des participants

Les membres du bureau sont à l'écoute de vos questions.

Nous vous demanderons de voter ce rapport moral et donner quitus aux administrateurs.

## **2 – Rapport financier**

Le trésorier Mathieu Dexmier rend compte de la gestion financière au cours de l'exercice 2022 et présente son rapport financier :

Les comptes de l'année 2022 de notre association présentent un solde positif de 270.84€ après :

- Des recettes de **2 546.32€** dont 2 030€ de cotisations des adhérents :  
Pour 2022 à hauteur de 1 740€ soit 116 cotisants contre 102 l'an dernier, 180€ de régularisation de cotisation 2021 et 110€ de cotisations de soutien,  
Le solde des recettes correspond aux produits financiers sur compte livret pour 516.32€.
- Des dépenses pour **2 275.48€**, en hausse de 291.98€,
- Les dépenses concernent notamment la prestation de gestion du site internet auprès de la société DGT Concept pour 496€, et les coûts de mise en forme graphique du Pins & Rivages pour 704€. Les autres dépenses significatives concernent les charges récurrentes de frais d'assemblée, d'assurance RC, administratifs et frais bancaires, pour respectivement 359€, 142€, 567€ et 7€.

L'association conserve une trésorerie de plus de 41k€ lui permettant d'envisager soit des projets en lien avec son objet social, soit la défense des intérêts de l'association ou de l'environnement au sein de ses parcs.

Le rapport moral et le rapport financier présentés au vote font l'objet d'une approbation à l'unanimité.

### **3 – Conseil d'Administration**

Nous devons organiser chaque année les élections du conseil d'administration conformément aux statuts.

Liste des administrateurs actuels qui se représentent :

- Le bureau :

François Macé, Président

Eric Bronner, Vice-président

Dominique Le Gac , secrétaire

Mathieu Dexmier , trésorier

- Autres membres :

Damien Larger, François Le cœur, Wibol Sarre, Grégoire Lamy, Gilles Rhône, Bruno Masson, Anthony Bertrand.

Ne se représente pas : Dany Beekman, anciennement présidente que nous remercions de son engagement pendant les 6 dernières années

Nous avons un nouveau membre qui se présente : Emmanuel Ernst Metzmaier, qui a repris la maison familiale de l'avenue des tulipes.

Notre conseil a besoin de se renouveler et comme tous les ans, nous sollicitons celles ou ceux qui souhaiteraient nous rejoindre.

Présentés au vote, leurs nomination et/ou renouvellement sont adoptés par l'assemblée générale à l'unanimité.

Questions des membres de l'assemblée avant l'arrivée de monsieur le Maire.

- Ils ont souligné la dangerosité de la sortie de la déchetterie en période de vacances. Cette question a déjà été soulevée l'année dernière sans avoir reçu de réponse particulière.
- Devant le nombre croissant de voitures électriques, il est noté qu'il n'existe que 2 places pour recharger les véhicules. Elles se trouvent devant la piscine. Y a-t-il d'autres places en projet ?

### **4 – Échanges avec la municipalité**

François Macé accueille M. Gautier, 1<sup>er</sup> adjoint, qui remplace M. Kubrick, Maire de La Tranche-sur-Mer, qui n'a pas pu se libérer pour participer à notre AG, et le remercie de sa présence.

Le dialogue s'engage sur l'ensemble des thèmes relatifs aux préoccupations des résidents des parcs, sachant qu'une liste de thèmes que nous souhaitons aborder, a été transmise préalablement à M. le Maire, et que M. Gautier a préparé les réponses.

## Sujets abordés :

- La circulation avenue des tulipes ou la question de la vitesse et de la cohabitation piétons, vélos, voitures n'est toujours pas résolue. Propositions de la mairie : chaussée double, vélo-rue, ou dos d'âne.  
Propositions de l'assemblée : panneau type « école » à la sortie de plage parc Clémenceau, panneau espace partagé. La demande sera réitérée en mairie.
- La collecte des ordures ménagères : il existe un souci de parcours avenue George Clémenceau pour lequel M GAUTHIER se renseignera auprès du service concerné, puis il informe l'assemblée sur les modifications qui interviendront dès l'an prochain pour la collecte des déchets. Des documents ont été distribués dans les boîtes aux lettres à ce sujet et l'info sera relayée sur le site de l'association. La taxe de collecte des ordures ménagères doit augmenter de 15% en 2023
- Concernant les bornes pour les véhicules électriques, la réponse de M GAUTHIER n'apporte pas de précision.
- Le nouveau Super U : réponse le 14 septembre suite aux recours formulés par des concurrents. Si la réponse est positive, on peut prévoir une ouverture fin 2025.  
L'aménagement des abords ne changera pas l'emplacement de l'actuel jeu de pétanque.
- Concernant la taxe foncière, il n'y a pas d'augmentation de la part communale mais les bases ont été augmentées ainsi que les taux des autres collectivités.
- Nous demandons à M GAUTHIER le planning de réfection des prochains enrobés dans le parc. N'ayant pas plus de précision, une demande écrite sera faite en mairie.
- Les clôtures des habitations ; les matériaux inflammables type brande sont interdits et les clôtures ne doivent pas dépasser 1m80. Une demande avant travaux doit être faite en mairie.
- Concernant le téléphone, un pylône a été installé aux Roulières pour orange et free et un autre est en projet sur le grand parking du marché de la Grière.
- Il est rappelé que l'utilisation des barbecues sans protection est interdite au vu des risques d'incendie.

Fin de la réunion vers 18h00, avant le pot de la convivialité.

P

*Association loi de 1901. Siège Social : Mairie de La Tranche sur Mer*

*<http://www.apgclem.com>*